

Conseil Municipal du	26 mars 2018	à	18h00
N°ordre	52	Titre	Habitat de la Vienne - Avis sur la cession d'un logement
N° identifiant	2018-0023		
Rapporteur(s)	M. Bernard CORNU		
Date de la convocation	06/03/2018		
Président de séance	M. Alain CLAEYS	PJ.	
Secrétaire(s) de séance	Mme BALLON et M. BLANCHARD		
Membres en exercice	53		
Quorum			
Présents	44	M. Alain CLAEYS - <b>Maire</b>  M. François BLANCHARD - M. Jean-Daniel BLUSSEAU - M. Francis CHALARD - M. Jean-Marie COMpte - M. Bernard CORNU - Mme Régine FAGET-LAPRIE - Mme Jacqueline GAUBERT - M. Abderrazak HALLOUMI - M. Christian PETIT - Mme Patricia PERSICO - Mme Marie-Thérèse PINTUREAU - Mme Christine SARRAZIN-BAUDOUX - M. Aurélien TRICOT - Mme Laurence VALLOIS-ROUET <b>Adjointes</b> M. Jules AIMÉ - Mme Martine APERCE - M. Jacques ARFEUILLERE - Mme Clotilde BALLOON - M. El Mustapha BELGSIR - M. Michel BERTHIER - M. Jean-Claude BONNEFON - Mme Nicole BORDES - Mme Christine BURGERES - Mme Coralie BREUILLE - Mme Jacqueline DAIGRE - Mme Stéphanie DELHUMEAU-DIDELOT - Mme Valérie FRANCHET-JUBERT - Mme Christiane FRAYSSE - Mme Diane GUERINEAU - Mme Michèle HENRI - M. Daniel HOFNUNG - M. Yves JEAN - Mme Marie-Madeleine JOUBERT - Mme Manon LABAYE - M. Laurent LUCAUD - Mme Francette MORCEAU - M. Philippe PALISSE - M. Sylvain POTHIER-LEROUX - Mme Marie-Dolorès PROST - Mme Nathalie RIMBAULT-HERIGAULT - M. Edouard ROBLOT - Mme Eliane ROUSSEAU - Mme Peggy TOMASINI <b>Conseillers municipaux</b>	
Absents	4	Mme Aïcha HOUSSEIN - M. Jean-José MASSOL - M. Jean-Baptiste RICCO - M. Alain VERDIN <b>Conseillers municipaux</b>	
Mandats	5	Mandants M. Frédéric BOUCHAREB M. Patrick CORONAS Mme Michèle FAURY-CHARTIER Mme Anne GERARD Mme Nathalie RIMBAULT-RAITIERE	Mandataires M. Philippe PALISSE Mme Coralie BREUILLE Mme Nicole BORDES M. El Mustapha BELGSIR Mme Nathalie RIMBAULT-HERIGAULT

Observations	L'ordre de passage des délibérations est le suivant : de la n°1 à la n°17, la n°59, de la n°18 à la n° 22, la n°61, de la n°23 à la n°48, la n°57, la n°60, de la n°49 à n°56 et la n°58. Sortie d'Aurélien TRICOT.
--------------	--

Projet de délibération étudié par:	3- Commission Attractivité et aménagement de l'espace et du patrimoine de la ville
------------------------------------	--

Service référent	Direction Générale Développement urbain - Construction Direction Urbanisme - Mixité sociale
------------------	--

L'Office départemental HABITAT DE LA VIENNE a sollicité l'accord de l'Etat pour procéder à la vente d'un logement à Poitiers.

Le logement est situé sur le quartier de Bellejouanne sur la cité « Ancienne Bellejouanne » au 52 boulevard Georges Clémenceau. Il s'agit d'un logement individuel avec jardin de type IV, de 52 m<sup>2</sup> de surface habitable, en bon état général. Le logement sera proposé en priorité aux locataires de l'office départemental qui souhaitent accéder à la propriété.

Ces ventes vont favoriser l'accession sociale à la propriété, le maintien d'habitants sur place et la mixité sociale dans un secteur où le logement locatif social est prépondérant. Elle fait partie de la stratégie d'HABITAT DE LA VIENNE de vendre une partie de son parc sur ce secteur.

Les ventes font également partie d'une stratégie patrimoniale d'HABITAT DE LA VIENNE afin de renouveler son parc et de dégager des surplus financiers dédiés à la construction de nouveaux logements locatifs sociaux ou à l'amélioration substantielle de logements existants.

Conformément à l'article L.443-7 du Code de la Construction et de l'Habitation, la décision du Conseil d'Administration d'HABITAT DE LA VIENNE reste soumise à l'avis de la commune d'implantation et aux collectivités publiques qui ont accordé un financement ou leur garantie aux emprunts contractés pour la construction, l'acquisition ou l'amélioration des logements et à l'autorisation du Préfet.

Il vous est donc proposé :

- de donner votre accord pour autoriser HABITAT DE LA VIENNE à procéder à la vente de ce logement, situé 52 boulevard Georges Clémenceau ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents à intervenir.

POUR	48	
CONTRE	0	
Abstention	0	
Ne prend pas part au vote	1	M. Aurélien TRICOT

Pour le Maire,



RESULTAT DU VOTE	Adopte
------------------	--------

Affichée le	3 avril 2018
Date de publication au Recueil des Actes Administratifs	
Date de réception en préfecture	3 avril 2018
Identifiant de télétransmission	086-218601946-20180326-Imc180791-DE-1-1

Nomenclature Préfecture	8.5
Nomenclature Préfecture	Politique de la ville-habitat-logement